

Dossier de presse

Inauguration du collège Paul Emile Victor de Branne

Lundi 17 octobre 2011 à 10h30



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Sommaire

Présentation et chiffres-clés.....	P.3
Le Programme de construction.....	P.4
Le Parti architectural retenu par les concepteurs.....	P.5
Une Orientation Haute Qualité Environnementale.....	P.6
La maîtrise d'oeuvre.....	P.7



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Dossier de presse

Présentation et chiffres-clés

Le collège Paul Emile Victor de Branne, propriété du Conseil Général de la Gironde, est situé sur un terrain intercommunal d'une superficie de 18 720 m², au 43 rue du Fort Bayard. En 2006, une étude de faisabilité réalisée sur le collège a mis en lumière de nombreuses non-conformités pédagogiques telles qu'une topographie contraignante sur plusieurs niveaux défavorisant la relation entre les bâtiments, des normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite non respectées, la vétusté des bâtiments vétustes (le collège a été construit en 1975).

Ce constat a rendu indispensable la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments. Après études et concertation le Conseil général a retenu le 22 octobre 2007, le projet du groupement SCP Cordier Defos Du Rau Cordier / ITH.

La restructuration a permis de réorganiser l'espace et de redonner ainsi un fonctionnement optimal à l'établissement.

D'une capacité d'accueil de 600 élèves, le collège en compte 438, à la rentrée 2011.

LES CHIFFRES CLES

Coût global 12,4 millions d'euros TTC

La capacité d'accueil 600 élèves

Surface utile 5 112 m² reconstruits, et 623 m² restructurés

Bâtiment 16 salles d'enseignement général

8 salles spécifiques et 2 laboratoires

Durée des travaux 24 mois

CALENDRIER DE L'OPERATION

Décision pour Concours de Maîtrise d'oeuvre : 22 octobre 2007

Phase d'études d'architecture : Année 2008

Permis de construire : Mars 2009

Consultation des entreprises : Novembre 2008

Début des travaux : Septembre 2009

Livraison par phasage :

29 juin 2010 : bâtiment principal (administration, salles d'enseignements, CDI,..)

31 août 2010 : réaménagement de la demi-pension

15 avril 2011 : les salles du belvédère, les installations sportives extérieures, et lesVRD - espaces verts

Dernière commission de sécurité : 05 mai 2011



Contact presse ▶ Séverine Laverny

05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Le Programme de construction

La réhabilitation du collège a consisté en la démolition de 2 874 m² de bâtiment, puis la construction de 5 112 m² et la restructuration de 623 m² (locaux de la demi pension).

Il comprend l'ensemble des locaux nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, tels que : l'administration, les locaux des professeurs, la vie scolaire (foyers, locaux de santé, étude, sanitaires,...), un CDI, une salle socioculturelle et une demi-pension.

Le collège est composé de :

- 16 salles d'enseignement général
- 4 salles de sciences
- 2 laboratoires de technologie
- 2 salles informatique
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle de musique

Des équipements sportifs extérieurs ont également été créés en liaison avec la salle de sport existante, ainsi que 5 logements de fonction.

Le collège avant la restructuration :



Le collège aujourd'hui :



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Le Parti architectural retenu par les concepteurs

Elements fournis par Georges CORDIER – Architecte, maître d'oeuvre :

« Le collège Paul Emile Victor de Branne a été reconstruit sur le site de l'ancien collège. La difficulté de cohabitation des deux ensembles pendant la durée du chantier a conduit à une réalisation le long, en léger retrait du chemin départemental sur la plate-forme la plus basse du terrain, pour conserver l'utilisation des bâtiments anciens.

Après cette première étape, le nouveau collège s'est développé en espalier suivant trois plate-formes - l'entrée et ses accès, la cour de récréation, et les terrains réservés au sport.

De part ces contraintes, le bâtiment s'enveloppe d'une forme simple, marquant sa volonté de présence dans le site, et offrant un fonctionnement des plus rationnel. Son habillage de terre cuite, aux coloris beige et brun renforcé par des pignons, et l'entrée marquée d'un rouge bordeaux a permis, lors de la conception, d'augmenter fortement l'isolation des façades qui détermine un bâtiment de très bonne inertie, gage d'énergie bien maîtrisée.

Pour renforcer cette direction lancée vers des économies, les études de conception ont conduit à une proposition de géothermie - 26 puits de 99 mètres de profondeur, reliés à des pompes à chaleur qui assurent un chauffage performant, et peu coûteux en énergie, desservant également les planchers chauffants des halls.

La géothermie associée à d'autres technologies ont été mises en place tout en maîtrisant le coût du collège, conformément aux engagements financiers du Conseil général ».



Contact presse ► Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Une Orientation Haute Qualité Environnementale

Conformément à l'engagement du Conseil général de la Gironde en matière de développement durable, cette opération répond à des critères de qualité environnementale et au développement des énergies renouvelables. L'objectif étant de faire de cet établissement un Bâtiment Basse Consommation (BBC).

Les critères retenus :

- **Recours préférentiel à des matériaux en cohérence avec les objectifs du développement durable et du commerce éthique (ou équitable) :** mise en place de vêtements de façades en terre cuite (isolation par l'extérieur).
- **Chantier propre :** prévision, avant le démarrage du chantier, des modalités de la collecte et de l'évacuation des déchets ; traitement également des nuisances sonores et de la qualité de l'air.
- **Recours à une source d'énergie renouvelable solaire :** production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires pour la demi-pension et les logements de fonction.
- **Mise en place de solutions techniques visant à optimiser les consommations d'énergie et de flux :** Chauffage de l'ensemble de l'établissement par pompe à chaleur associé à la géothermie ; Installation de VMC double flux avec récupération de chaleur.
- **Prise en compte du confort de vie dans l'équipement :** Une forte inertie du bâti (isolation extérieure) ; Mise en place de sur-ventilation des toitures du bâtiment principal assurant une ventilation d'air horizontale en comble entre le dernier plancher, et la couverture métallique ; Toitures terrasses végétalisées pour améliorer la protection solaire et du froid avec un agrément visuel ; Mise en place de brise soleil (confort thermique d'été).

Clause sociale : Le Conseil général de la Gironde intègre systématiquement la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement. Elle favorise le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, entreprises d'insertion, ateliers protégés...). Les entreprises candidates ont donc été invitées à s'engager à réserver 4 865 heures de travail à une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.

Le total des heures d'insertion s'est au final élevé à 5 483 h, soit 113 % de taux de réalisation par rapport aux objectifs initiaux 34 personnes ont bénéficié d'heures de travail. Au terme du chantier 25 personnes sont toujours en activité professionnelle soit 74% de l'effectif des salariés en insertion.



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



La maîtrise d'ouvrage

La coordination des travaux avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre a été réalisée par un chef de projet de la Direction des Collèges du Conseil Général de la Gironde.

La Commission permanente du 16 décembre 2005, a décidé le lancement de l'opération en y affectant une enveloppe prévisionnelle.

Un marché de définition a été organisé et a permis de retenir les lauréats suivants :

Etude et conception

Architecte GPA Architectes : SCP Cordier - Defos Du Rau - Cordier : 23 quai du Priourat LIBOURNE. 05 57 51 49 00

Bureau d'étude Ingénierie Technique Huber

Bureau d'étude Cuisines Bio Hygiène

Bureau de contrôle BTP Consultants L.DUPRAT

Coordonnateur SPS BET ATEBAT F.TROCME

Travaux - Entreprises ou Groupement d'entreprises :

Lot n° 1 Bâtiment TCE Groupement Sopreco Aquitaine / Geniclime / Sopreco SARL

Lot n°2 VRD/ Espaces verts CREGUT

